

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
Lundi 25 Juillet 2016  
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Convocation et affichage : 18 Juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 8

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Marie-Laure COLLON,  
Olivier BOVE, Vincent COUPEROT, Stevens DAVID, Jérémy VENON

Etaient absents excusés : Nicolas LAROCHE, Charly NICOLLE, Romain BONNET  
Christian SANSEIGNE donnant pouvoir à Vincent COUPEROT

Secrétaire de séance : Maryse COLLOBERT (secrétaire de Mairie)

\*\*\*\*\*

- Devis Mansanti
- Point sur la rue des Prégirots
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il propose de rajouter à l'ordre du jour le complément d'étude sur la qualité du milieu naturel en vue de prendre une délibération dans le cadre du diagnostic d'assainissement de la commune. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

**DELIBERATION N° 28\_25 07 2016 : Travaux divers sur le réseau d'eau potable**

**Visée par la préfecture le :**

Le maire soumet un devis de la Société pour des travaux divers sur le réseau d'eau potable au prix de **9.875.00 € HT**.

Après étude de la proposition et en avoir délibéré, le conseil municipal,  
**RETIENT MANSANTI** pour un montant de **9.875.00 € HT** (11.850.00 TTC)  
Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Point sur la rue des Prégirots :**

Les travaux ont commencés. Le maire présente le planning des travaux.

**DELIBERATION N° 29\_25 07 2016 : Complément d'étude sur la qualité du milieu naturel dans le cadre du diagnostic d'assainissement de la commune**

**Visée par la préfecture le :**

Dans le cadre de l'étude assainissement réalisée par BIOS, des mesures sur le Ru du Crioux sont à réaliser. Après plusieurs échanges avec la Police de l'Eau et l'Agence de l'Eau, des mesures supplémentaires sont à intégrer à l'étude, mesures pouvant être financées par l'AESN.

Le maire fait lecture de la proposition financière supplémentaire de BIOS.

Le conseil municipal **ACCEPTTE** le devis BIOS pour la somme de **1.233.00 € HT** (1.479.60 € TTC) et **SOLLICITE** l'aide de l'AESN

**AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce coût financier supplémentaire et à solliciter la participation financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.



**DELIBERATION N° 30\_25 07 2016: Demande complémentaire d'aide financière à l'Agence Eau Seine Normandie**

**Visée par la préfecture le :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réaliser le Schéma Directeur d'Assainissement et le dossier Loi sur l'Eau.

La commune à confier au bureau BIOS cette étude pour une somme de **36 378.97 € HT**. Dans le cadre de cette étude assainissement, des mesures supplémentaires sont à intégrer pour une somme **1.233.00 €HT**. Il sera demandé une aide financière à l'Agence de l'Eau « Eau Seine Normandie »

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 8 voix, **DONNE** son accord pour solliciter l'Agence de l'Eau afin d'obtenir une aide financière.

**Plan de financement de l'opération :**

opération	HT
Complément d'étude sur la qualité du milieu naturel récepteur	<b>1.233.00 €</b>

Le seul partenaire financier dans cette opération est l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Questions diverses :**

Information sur l'arrêté autorisant la Ste Energrag Ag à exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur le territoire de DYE.

Visite des bornes incendies : Tout est normal

Les chèques concernant la location de la salle devront être remis dans un délai de moins de 6 mois à la Trésorerie.

Les poubelles du parking à l'entrée du village devront être remises afin d'éviter une dispersion des déchets ménagers sur la voie publique.

Inauguration de la salle communale : Mr le Préfet, Mr Gendreau, Mr De Villiers, Mr Pierre Bordier, tous les artisans et les habitants de la commune. Une date a été retenue le 9 Septembre 2016 à 19 heures



**Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 25/07/2016**

L'ordre du jour étant épuisé

La séance a été levée à 20 h 15

**Récapitulatif des délibérations prises :**

**DELIBERATION N° 28\_25 07 2016 :** Travaux divers sur réseau d'eau potable

**DELIBERATION N° 29\_25 07 2016 :** Complément d'étude sur la qualité du milieu naturel dans le cadre du diagnostic d'assainissement de la commune

**DELIBERATION N° 30\_25 07 2016:** Demande complémentaire d'aide financière à l'Agence Eau Seine Normandie

**Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 25/07/2016**

Les membres présents :

<b>Nom Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Visa de présence</b>	<b>Visa par procuration</b>
<b>Stéphane</b>	<b>AUFRERE</b>		
<b>Romain</b>	<b>BONNET</b>	<b>Absent</b>	
<b>Olivier</b>	<b>BOVE</b>		
<b>Marie-Laure</b>	<b>COLLON</b>		
<b>Xavier</b>	<b>COLLON</b>		
<b>Vincent</b>	<b>COUPEROT</b>		
<b>Nicolas</b>	<b>LAROCHE</b>	<b>Absent</b>	
<b>Charly</b>	<b>NICOLLE</b>	<b>Absent</b>	
<b>Christian</b>	<b>SANSEIGNE</b>	<b>Pouvoir donné à Vincent COUPEROT</b>	
<b>Stevens</b>	<b>DAVID</b>		
<b>Jérémy</b>	<b>VENON</b>		